

Compte rendu : REUNION DE QUARTIER

Elus présents :

Marie Madeleine Hamard, Philippe Domenech, Christelle Gondry, Jérôme Bucaille, Jean Christophe Lambert, Aymeric Sergent, Pascal Bizet

Domage que l'info des réunions de quartiers ne soit pas diffusée par les réseaux de la commune (Facebook, Intra-muros, ...)

- ⇒ On le fera pour les prochaines réunions, il faudra préciser les rues qui sont concernées



Dans le lotissement, il y a des haies qui sont hautes, au-delà de 2,5 mètres

- ⇒ La forêt d'Orléans a été classée pour les risques incendies, ce qui va impacter l'ensemble de la commune, sauf le val. Il va falloir tailler autour des maisons, les arbres et haies ne devront pas être supérieurs à 2 mètres. Il va y avoir des réunions d'informations.
- ⇒ Les habitations qui touchent la forêt devront être nettoyer également les bordures de clôture côté forêt et ce sera une obligation.
- ⇒ L'arrêté sortira à l'automne 2026.

Qu'est-ce que ça va changer avec les chemins communaux en forêt ?

- ⇒ Le chemin qui va vers le carrefour de la Résistance sera fermé aux véhicules mais restera accessible aux piétons, vélos.
- ⇒ Seuls les accès route de Montereau ou Les Bordes seront accessibles aux véhicules
- ⇒ Pour les haies, il faut en parler dans un premier temps. Il faut regarder le PLUI et le règlement du lotissement.

Les chemins en forêt vont-ils être entretenus ?

- ⇒ Il y a eu un entretien à l'automne pour l'accotement des fossés et des alignements. Le deuxième entretien au niveau des routes se fera qu'après la mi-juin (coût de 13 540,55 euros pour 2026)
- ⇒ Le terrain dans le lotissement n'est pas tondu sauf le jour de la réunion !

Chemin de Châtillon, il se dégrade de plus en plus et les bus passent tous les jours.

- ⇒ Pour les bus, la compétence est à la région et on n'arrive pas à faire changer les choses. Nous allons recontacter la région pour que les bus respectent les trajets prévus.

Le radar est efficace sur la RD niveau des Broses

- ⇒ Pour avoir un radar fixe, il faut en faire une demande à la Préfecture, demande qui a été faites lors de leur venue à Ouzouer

Le virage de la rue de l'Etang est dangereux, il y a une camionnette qui gêne et c'est dangereux

⇒ On fera venir la PM

*Il faut laisser la route de l'étang dégradée car cela limite la vitesse !
Ne pas la mettre en sens unique !*

La place handicapée sur la place de l'hôtel de ville n'est pas facile d'accès et il est difficile de manœuvrer pour ressortir ?

Sur le trottoir il est difficile de se déplacer avec un fauteuil !

⇒ L'emplacement est au norme PMR

⇒ Sur le nouveau parking, il y a 2 places qui ont été faites.

Accessibilité aux personnes handicapées dans la commune : il n'y a rien dans la commune qui est adapté ?

⇒ La municipalité en est consciente, les coups sont exorbitants pour se mettre aux normes.

Communication : il est parfois difficile de voir ce qui est publié !

=> on va faire attention

⇒ Une orthophoniste viendra s'installer dans la commune fin Août.

Les médecins ? On en est-on ?

⇒ C'est une catastrophe, la municipalité n'arrive pas à faire venir de médecins. On cherche des solutions mais c'est très difficile.

⇒ Il y a une maison de santé à Sully qui vient d'ouvrir.

Tonte du lotissement l'orée du bois, il a fallu dire à un agent de la commune de tondre plus proche de la clôture

⇒ Les agents ont l'obligation de ne pas tondre à moins de 30 cm de la clôture des habitations.

⇒ Mr Bucaille rappelle qu'il y a 4 agents pour 15 hectares

Où en est-on des portions qui doivent être doublées RD-952 ?

⇒ Projet arrêté. Le projet ne verra pas le jour pour le moment.